



ROQUETTES À LA UNE

EDITORIAL

De nombreux évènements sont venus ponctuer le mois de septembre. La rentrée scolaire a été marquée, cette année, par les nouveaux rythmes scolaires. Pour Roquettes, le conseil des parents d'élèves et des professeurs des écoles maternelle et primaire ont fait le choix de la semaine de quatre jours avec soutien scolaire le mercredi matin. La validation tardive (mi-juillet) par les services de l'Etat nous a posé quelques problèmes organisationnels aujourd'hui résolus grâce aux efforts de la collectivité.

Le forum des associations a une fois de plus démontré la vitalité du tissu associatif Roquettois.

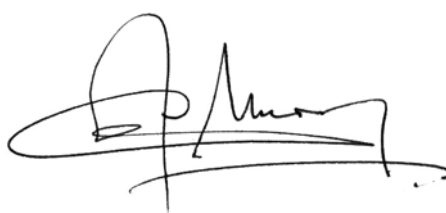
Enfin le 21 septembre, le tout jeune Comité des Fêtes, opérationnel depuis le début du mois, organisait sa première manifestation. Cette fête champêtre a connu un énorme succès populaire. Quel plaisir de voir tous les jeunes Roquettois s'activer autour des stands aussi divers que le casse-bouteille, le mât de cocagne, la course en sac etc...
Félicitations au président, Sylvain PUGGIA et à toute son équipe !

L'actualité nous impose de tempérer l'enthousiasme de l'aspect festif et convivial de cette rentrée associative.

Parmi les répercussions de la crise internationale, que nous vivons depuis plusieurs semaines, les participations financières de l'Etat seront encore révisées à la baisse. Elles viendront aggraver les conséquences du désengagement déjà amorcé par le gouvernement depuis plusieurs mois.

Attentifs aux équilibres financiers, nous veillerons à ce que nos programmes d'investissements puissent être respectés et nous vous en tiendrons régulièrement informés.

Bonne rentrée à tous.



Michel Perez
Mairie de Roquettes



ROQUETTES A LA UNE

Bulletin d'informations communales - Tirage: 1450 exemplaires - Mairie de Roquettes rue Clément Ader 31120 Roquettes

Directeur de publication Michel Perez - Rédaction Commission Communication Mairie de Roquettes

Crédit photos Commission Communication Associations Roquettoises

Impression et graphisme Imprimerie Cazaux Muret [08.04.120]

N° I.S.S.N. 029909153

Actualités CAM 3

- Nouvelle Maison Commune emploi formation

Le dossier 4

- La CAM et la compétence petite enfance

Urbanisme 5

- Travaux - Environnement
- Cadre de vie
- Le SCOT
- Le tri sélectif

La vie de la Commune 9

- Affaires culturelles
- Fête de la musique
- Foyer rural
- Associations
- Repas de quartier

Ecoles et jeunesse 15

- Maternelle
- Ecole primaire
- Le CAJ
- Le CMJ

Sports 17

- Cyclos
- Vélo club
- Musculation
- Pétanque

Comité des fêtes 18

- La fête champêtre

Patrimoine 19

- Le retable

Bloc notes 20

- Hommage à Jean Schneider
- Etat civil
- Pharmacies de garde

> Nouvelle Maison Commune Emploi Formation sur l'agglomération toulousaine à Portet-sur-Garonne



Dans ce **Centre de Ressources**, de la documentation est mise en libre accès autour de 4 Pôles:

■ La Formation

■ La VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)

■ La Création d'activité

■ L'Environnement économique, emploi et métiers

Des **postes informatiques en libre accès** sont mis à disposition du public.

Des **manifestations thématiques** et des **petits déjeuners entreprises** y seront organisés.

Comme par exemple, le petit déjeuner en direction des entreprises le 23 octobre 2008 sur « L'Actualité des Contrats de travail », animé par une juriste.

Des ateliers sont mis en place pour faciliter et accompagner le public.

La MCEF exerce son action sur le **territoire de la CAM** (Communauté d'Agglomération du Muretain) : Eaunes, Labastidette, Labarthe/Lèze, Lavernose Lacasse, Muret, Pinsaguel, Pins-Justaret, Portet-sur-Garonne, Roquettes, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire, Saint-Lys, Saubens, Villate.

A l'initiative de la Région Midi-Pyrénées, la 6^{ème} Maison Commune Emploi Formation (MCEF) basée à Portet-sur-Garonne, a ouvert ses portes au public :

Judi 4 septembre 2008
8 rue de l'Hôtel de Ville
à Portet-sur-Garonne
 (à proximité de l'ANPE et de la Mairie de Portet)

Président de la MCEF:
 José PARDILLOS
Vice présidente :
 Monique IBORRA

Elle a pour objectif de réunir en un lieu unique les différents acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. Ceci pour faciliter l'information, l'orientation et les démarches **des demandeurs d'emplois**, mais aussi celles **des salariés, des chefs d'entreprise et des porteurs de projets**.

Les partenaires de la MCEF sont **le Bureau territorial de la DFPA* de la Région, Le CIBC 31, CAP EMPLOI Handipro 31, le Service emploi de la Mairie de Portet ainsi que La Mission locale H-G, la Boutique de gestion Créer** qui réalisent des permanences hebdomadaires. Les partenaires économiques de la MCEF sont la CCI, la Chambre Des Métiers, la Chambre d'Agriculture, Garonne Emploi, l'AMIE ainsi que le Club d'entreprises du Muretain.

* Direction de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 (fermeture au public le mardi matin).

**Pour tout renseignement,
 vous pouvez contacter :**
 le Centre de Ressources de la Maison
 Commune Emploi Formation
 au **05 34 50 16 83**.



> La CAM : une des premières communautés d'agglomération en France à prendre en charge la compétence petite enfance

Fruit d'un projet fondé sur la solidarité et le développement, la Communauté d'Agglomération du Muretain semble répondre, 4 ans après sa naissance, aux attentes des habitants des 14 communes qui la composent. L'association des 14 maires pour la gestion des services indispensables à la vie quotidienne des 71 000 habitants de son territoire, a permis grâce aux transferts de certaines de leurs compétences à la CAM de proposer, au plus petit village comme aux villes centres, l'accès de tous aux mêmes services.

Certaines compétences sont obligatoires et la loi impose aux communautés d'agglomération de les assurer :

■ **Le développement économique** avec la création et la gestion des grandes zones d'activités industrielles, commerciales et tertiaires.

■ **La politique de la ville et l'équilibre social de l'habitat** qui permet par une volonté communautaire globale de fédérer les actions au niveau de la délinquance. Un contrat éducatif local qui met en cohérence les activités de l'enfant pendant le temps scolaire, péri scolaire et extra scolaire.

Enfin, un conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) qui, en regroupant diverses institutions telles que préfecture, justice, gendarmerie, police, Education nationale, jeunesse et sport, acteurs sociaux et élus mobilise les moyens de prévention et d'offre de sécurité sur le territoire de la communauté.

La CAM est également compétente en matière de création et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

En matière d'habitat, elle mène une politique sociale du logement en faveur des personnes défavorisées et de l'amélioration du parc immobilier.

■ **L'aménagement du territoire**

avec la volonté pour les 14 communes d'aménager l'espace dans le respect de la charte et du schéma de cohérence territoriale.

■ **L'environnement, le cadre de vie et le développement durable** avec les collectes et la gestion des déchets ménagers, l'organi-

sation du tri sélectif, la gestion des déchetteries et le balayage mécanisé des voiries ;

■ Le service de ramassage des animaux errants ou morts ;

■ Le développement d'un réseau de pistes cyclables et de chemins de randonnées.

■ **La compétence transports** qui, dans le cadre de l'identification des besoins du territoire en matière de déplacements et en parallèle de la politique des transports, a notamment permis la création et la gestion des parcs de stationnement aux abords des gares ferroviaires afin de favoriser la desserte de TOULOUSE en train et proposer ainsi une alternative à la voiture.

Mais la particularité de la CAM réside dans les compétences facultatives qu'elle a choisies et qui sont majoritairement tournées vers les services à la population. C'est ainsi qu'en 2007, 56% des dépenses sont consacrées à l'enfance et à la famille.

- **Pour la petite enfance**, les élus communautaires ont voulu apporter une solution de garde équitable à l'ensemble des familles du territoire. Le nombre d'enfants des communes de la CAM âgés de 0 à 3 ans est d'environ 2500. Le taux d'activité féminine est de 53%, d'où un besoin de garde pour 1300 enfants environ.

585 enfants ont été accueillis en 2007 dans les structures collectives et familiales gérées par la collectivité CAM ; ce chiffre conjugué à celui qu'offre l'accueil des assistantes-maternelles agréées par la PMI (environ 1000 places) donne aux familles une solution de garde pour chaque enfant.

De plus, afin de ne pas pénaliser les familles et pour combler la différence éventuelle de tarif entre les crèches gérées par la CAM et les prix demandés par les assistantes maternelles indépendantes, pour une durée de placement équivalente, les élus de la CAM ont décidé de créer une allocation différentielle.

La mise en service en 2009 de 3 maisons de la petite enfance sur les communes de LAVERNOSE LACASSE, LABASTIDETTE et SAUBENS en complément des crèches collectives et des relais assistantes mater-

nelles offre une gamme de services particulièrement riche aux parents dans l'accueil du petit enfant.

Le soutien et l'accompagnement des parents sont aussi privilégiés grâce au dispositif mis en place par le biais du « café des parents » qui tente de répondre aux difficultés de ces derniers face à l'éducation de leurs enfants et face à leurs doutes sur leurs capacités à assurer leurs responsabilités ou sur leur sentiment d'être isolés dans leur rôle éducatif. Lieu d'échange, de rencontres, d'écoute et d'informations, il fonctionne en ambulatoire d'une journée par semaine sur 4 lieux : LABASTIDETTE, MURET, LAVERNOSE et SAUBENS.

- **Dans le cadre de sa compétence enfance**,

elle assure l'organisation des activités pour les enfants de 3 à 12 ans révolus, tous les jours de classe sur les périodes de 7h 30 jusqu'au début des cours, sur le temps méridien ainsi que le soir après la classe mais aussi tous les mercredis et vacances scolaires. Ces activités se répartissent en 3 grandes catégories :

■ Les CLAE (centres de loisirs associés à l'école), organisés dans les 29 écoles du département : chaque jour scolaire sont accueillis 4500 enfants (soit 2 enfants scolarisés sur 3) sur le temps méridien ; ces enfants sont encadrés par 360 animateurs et 27 directeurs.

■ Les centres de loisirs répartis sur 10 sites différents qui accueillent les mercredis et pendant les vacances scolaires jusqu'à 700 enfants en moyenne (juillet 2007) encadrés par des animateurs.

■ Les séjours de vacances qui proposent, durant les vacances d'hiver et d'été, un certain nombre de destinations et d'activités variées pour des périodes de 5 jours chaque fois ; en 2007, 136 places ont été proposées pour l'hiver et 408 pour l'été.

Ces quelques informations témoignent, s'il en était encore besoin, de la volonté des élus de la CAM de vous apporter une qualité d'offre et une harmonisation des services particulièrement efficaces et qui ne n'ont pas d'équivalent ailleurs avec ces compétences choisies et ce niveau d'action.

Urbanisation de la commune

Les promoteurs locaux n'échappent pas à la morosité du marché immobilier avec pour conséquences plusieurs mois de retard, voire abandon, dans les programmes de réalisation dont les permis de construire ont été obtenus.

Ces retards nous permettront de lisser sur plusieurs années ces constructions et de limiter la saturation des écoles.

Résidence Séniors

La réalisation des 25 logements HLM adaptés pour personnes à mobilité réduite, rue La Canal à côté de la future maison de retraite, a débuté le 1^{er} octobre.

Maison de retraite médicalisée de 80 lits

Le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS)

s'est réuni en septembre et a validé la prorogation de l'autorisation de cette réalisation. Le déblocage du financement de cet établissement, et donc le commencement des travaux est en attente de l'arrêté conjoint de la Préfecture et du Conseil Général. (Le permis de construire ayant été délivré).

Gros travaux et études d'investissement



Projet de salle des fêtes et tennis couvert

Plusieurs sites potentiels ont été étudiés. Le choix définitif devrait être arrêté très prochainement en conseil municipal, ainsi que les grandes lignes de ces deux projets et leur date de réalisation.

Centre socioculturel François Mitterrand

La réfection des façades est terminée. Le résultat est très satisfaisant. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée dans la restauration de bâtiments

anciens.

Une cave a été découverte devant le bâtiment. En partie effondrée, elle fera l'objet de fouilles et de travaux de consolidation (côté mur de fondation du Château) dans les prochains mois, ainsi que la restauration des crépis intérieurs du rez-de chaussée.

Extension de l'école maternelle

Les travaux d'agrandissement du dortoir, d'une salle de classe et d'une salle de réunion pour les professeurs ont débuté fin juillet et devraient se terminer fin juin 2009 ; (si possible , en novembre-décembre 2008, pour les dortoirs étant donné le manque de places constaté à la rentrée.)

Aménagement d'un trottoir

Av. des Pyrénées

Les travaux ont débuté le 6 octobre, entre la rue de Beaucru et la rue des Chartreux.

Rue des Chartreux

La réfection de l'enrobé de la chaussée sur la 2^{ème} partie de la rue, devrait être réalisée avant la fin 2008.

Parkings rue Clément ADER

Un accord a été trouvé avec les propriétaires des parcelles concernées à 100 m du centre médical. Après acquisition des terrains, les travaux pourraient être réalisés avant l'été 2009.

Aire de retournement et parking (30 places) impasse Montségur

Sur le site d'une partie de l'ancienne station d'épuration, un avant-projet a été validé pour la création d'une aire de retournement et la création de 30 places de parking. Les travaux pourraient être réalisés au printemps 2009 et régler par là-même les difficultés de manœuvres et de stationnement au bout de cette impasse très fréquentée par les associations.

Environnement et cadre de vie

Barrières anti-stationnement.

Compte tenu de l'indiscipline chronique de quelques automobilistes qui stationnent sur les trottoirs, une étude est en cours pour la pose de nouvelles barrières rue Clément ADER, à proximité du centre médical.

Réapprenons à faire un peu de vélo ou

de marche à pied, c'est excellent pour la santé, les économies de carburant et permet de limiter la pollution.

Aire de jeux d'enfants

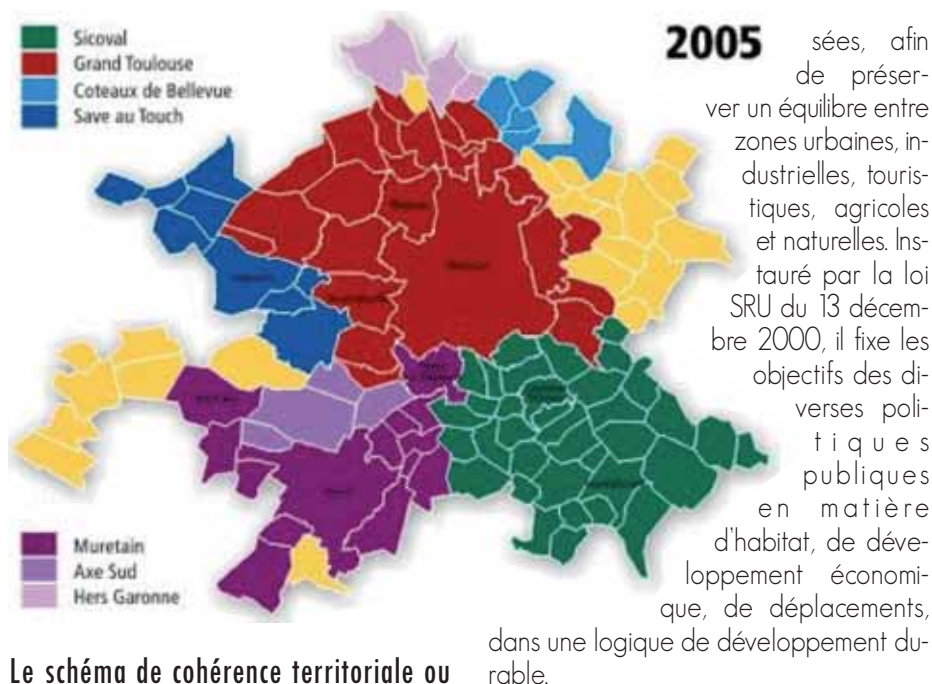
Après l'aménagement de l'aire de jeux de l'espace des anciennes écoles, rue

Clément ADER, une étude a été validée pour le réaménagement au printemps 2009 de l'aire de jeux du Château, qui sera également clôturée (meilleure surveillance, accès interdit aux animaux, sécurisation au sol autour des jeux...).

> Concertation sur le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine : donnez votre avis

**Exposition itinérante
du SCOT à Roquettes**
du 18 novembre
au 1er décembre 2008
dans le Hall de la Mairie.

Qu'est-ce que le SCOT ?



de la Communauté d'Agglomération du Muretain, **dont la commune de Roquettes.**

Il fixera les orientations fondamentales de l'aménagement à l'horizon 2020, sans aller jusqu'à déterminer la destination générale des sols, et prévoira une stratégie globale d'aménagement au niveau de l'agglomération, en conciliant plusieurs politiques (restructuration urbaine, habitat, transports...).

Bien que ce document soit de portée générale et qu'il concerne un vaste territoire, il aura dans le futur un impact concret sur la politique d'aménagement communale. Ses grandes orientations seront en effet traduites dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration, qui remplace dorénavant le POS (Plan d'Occupation des Sols) ; les PLU, de même que les cartes communales, doivent en effet être compatibles avec les orientations du SCOT.

Le schéma de cohérence territoriale ou SCOT est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les principes fondamentaux de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines.

Le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine est en cours d'élaboration. Il concerne 117 communes (soit près de 900.000 habitants) et couvre l'ensemble

De quoi se compose le SCOT ?

Le SCOT comporte trois parties :

- le rapport de présentation, qui établit un diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et évalue les besoins du territoire à l'horizon 2020.
- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui

expose les grands choix stratégiques retenus.

- le document d'orientations générales, qui rassemble les prescriptions opposables et préconisations permettant la mise en œuvre des objectifs annoncés dans le PADD.

Le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine entre dans la phase d'élaboration du PADD. Le diagnostic validé est présenté dans le cadre de l'exposition itinérante.

La concertation

L'élaboration du SCOT fait l'objet d'une large concertation. Les habitants et les personnes publiques (Etat, Région Midi-Pyrénées, Département de la Haute-Garonne, Autorités Organisatrices de Transport (SMTC), Chambres Consulaires, InterSCOT, associations, ...) sont associés à son élaboration.

Son approbation est soumise à une enquête publique qui a pour but d'informer la population et de recueillir son opinion ainsi que l'avis d'un commissaire enquêteur indépendant.

La concertation publique est une étape importante prévue par la loi qui intervient

tout au long de la démarche. Sur la base de cette concertation, le SMEAT arrêtera un projet de SCOT qui sera soumis à l'enquête publique fin 2009 pour entrer en application début 2010.

Les élus du SMEAT ont délibéré sur les modalités de concertation du SCOT et ont choisi plusieurs types de support dans un objectif d'information du public :

- **une exposition permanente** qui présente notamment le SMEAT, l'aire urbaine, l'InterSCOT, le projet... Elle sera enrichie au fur et à mesure des travaux du SCOT. Elle sera installée et consultable à la Mairie

de Roquettes du **18 novembre au 1er décembre 2008.**

- **des registres** : un registre de concertation est mis en place afin de consigner les observations du public sur le projet de SCOT. Il est disponible au siège de la Communauté d'Agglomération du Muretain - 8 bis avenue Vincent Auriol à Muret.

- **un site internet** : <http://www.toulouse2015.org>

N'hésitez pas à vous renseigner et à donner votre avis sur ce projet qui concerne tous les habitants.



Des enjeux essentiels

La CAM gère depuis 4 années maintenant le tri des déchets avec comme enjeux majeurs : la protection de l'environnement, le développement durable... et l'économie !

En effet, les gestes que nous accomplissons quotidiennement en triant nos déchets permettent à la CAM de mieux maîtriser ses dépenses en valorisant les déchets en fonction des possibilités locales de traitement.

Diminuer les erreurs de tri

La qualité des collectes est essentielle pour diminuer les coûts de traitement et augmenter les impacts positifs sur l'environnement. C'est pourquoi nous vous proposerons régulièrement à travers les numéros de Roquettes à la Une quelques conseils ou rappels afin que chacun puisse

trier efficacement et contribuer ainsi à respecter la nature et les générations futures.



En effet, on estime le coût total de ces refus de tri à 100 € HT la tonne. C'est un prix deux fois plus élevé que celui des ordures ménagères résiduelles jetées dans la bonne poubelle !

Diminuer le taux de refus de tri est donc un enjeu majeur pour optimiser la collecte sélective.

Roquettes bonne ou mauvaise élève ?

Les chiffres au niveau de la CAM montrent des progrès constants dans le tri sélectif.

La population sensibilisée depuis plusieurs années se soucie désormais davantage de bien trier. Si le niveau des ordures ménagères stagne, le volume des déchets recyclables collectés quant à lui augmente.

Les enfants poursuivent cet apprentissage à l'école, les « ambassadeurs du tri » sont ainsi intervenus dans les classes sur demande des enseignants et ont proposé des jeux, activités afin de mieux informer les jeunes.



Cette intervention est reconduite en 2009 pour les écoles qui le souhaitent avec comme nouveautés des animations aussi dans les maternelles.

Nos poubelles en chiffres (par an)

- La CAM parvient à valoriser près de 45% de nos déchets.
- 20 000 t de déchets ménagers non recyclés.

Tri sélectif :

- Poubelles jaunes : 3500 t collectées mais 350 t refusées (10%)
- Verre : 1600 t
- Déchetteries : 16 000 t dont la moitié de déchets verts.

RAPPEL



Le verre

3 points de collecte sont à notre disposition dans Roquettes :

- place Monséguir (courts de tennis)
- rue La Canal (ateliers municipaux)
- rue Victor HUGO

Attention, pensez à retirer capsules, bouchons et couvercles.

La poubelle jaune

Elle est destinée à recevoir tout ce qui peut être recyclé. Vous pouvez y jeter les papiers, journaux, cartons non souillés, boîtes de conserves (nettoyées, pensez aux employés du tri !!) ainsi que certains plastiques : flacons et bouteilles uniquement.

Les pots de yaourt, de crème fraîche, les tubes de dentifrice, maquillage... ne peuvent malheureusement pas être recyclés pour l'instant et doivent être jetés dans la poubelle à couvercle bordeaux avec les ordures ménagères.

Ces déchets une fois nettoyés font l'objet d'un nouveau tri puis sont revendus à des entreprises qui les recycleront.

Les recettes du tri sélectif ont ainsi représenté 1 M € en 2007, soit 8% de plus qu'en 2006.

En augmentant le volume des produits recyclables, **on augmente donc la source de revenus pour la CAM !!**

> Vieil ordinateur, téléphone portable, D3E... NE PAYONS PAS 2 FOIS !

Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) peuvent être très toxiques pour la nature et ne doivent pas être brûlés.

Lorsque vous achetez un lave-linge, vous payez automatiquement une taxe incluse dans le prix de vente. Taxe qui servira à financer le recyclage dudit lave-linge. Il est donc logique de restituer l'appareil usagé au magasin qui vous l'a vendu.

En déposant en déchetterie, vous faites payer à la collectivité, et donc



Les D3E (télés, matériel informatique, électroménager...) ont augmenté de 20% en 10 ans.

à vous contribuables, une prestation déjà financée par vous-même lors de votre achat. A défaut, sachez toutefois que les D3E déposés à la déchetterie de Labarthe-sur-Lèze sont repris et recyclés par Emmaüs qui se charge de leur donner éventuellement une seconde vie et ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés !

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la CAM qui saura répondre à vos questions et vous aiguiller : tel. 05 34 46 30 50.

Tapis roulant dans un centre de tri
source : ADEME



La production de déchets a plus que doublé en 20 ans. Chaque ménage jette en moyenne 10 emballages par jour. Trier pour mieux recycler est donc devenu un acte indispensable.

> KEZAKO ?



Le point vert (label écoemballages) **ne signifie pas que les emballages qui portent cette marque seront recyclés ni qu'il est recyclable** mais que le fabricant verse une contribution à un Eco-organisme pour financer les programmes des collectivités en matières de recyclage des emballages ménagers.



signifie que ce verre est recyclable.



Le « ruban de Moebius » signifie que le produit est partiellement ou entièrement recyclable... ou valorisable par incinération. Donc, appelez le service environnement CAM.



signifie recyclable mais accompagné d'un chiffre il distingue les types de plastiques. Attention, seuls les plastiques 1 et 2 sont recyclables.



signifie que ce produit est consigné, qu'il doit donc être rapporté en magasin pour récupérer la consigne.



Déchets autorisés dans ces deux déchetteries

déchets végétaux, encombrants, ferrailles, électroménagers, gravats, bois, piles, huiles de vidange, batteries, verre, papier, carton.

Déchetterie de Labarthe-sur-Lèze

(ZA Les Agries)
Tél. 05 61 08 89 95
du lundi au samedi 9h-12h
et 14h30 - 18h30

Déchetterie de Roques-sur-Garonne

(route de Frouzins)
Tél. 05 61 72 44 82
du lundi au vendredi 8h30-12h
et 13h30-18h
samedi : 9h-12h et 13h30-18h
dimanche : 9h-12h

> Affaires culturelles

> La politique culturelle à Roquettes

Nous croyons profondément que la culture éveille à l'autre et rend plus tolérant.

Un spectacle, une exposition, une lecture peuvent bousculer notre façon de voir et de penser et c'est tant mieux : c'est fait pour ça !

Cette émotion, on peut la partager ou la garder précieusement pour soi, mais elle existe et elle contribue à notre évolution, car l'être humain a un besoin vital d'évoluer et c'est pour cela qu'à la jeunesse fougueuse peut succéder la maturité et la sagesse.

Vous avez la chance d'habiter une commune dynamique où la municipalité favorise par sa politique l'accès à la

culture pour tous et où les nombreuses associations, en vous offrant la possibilité d'accéder à la diversité culturelle, participent peu ou prou à notre enrichissement personnel.

Ne laissez pas échapper ces opportunités et n'hésitez pas à participer aux animations et aux spectacles qui vous sont proposés !

- Faites de la musique, du théâtre, de la peinture. Inscrivez-vous à la bibliothèque, découvrez l'environnement et notre riche patrimoine français.

- Participez aux expositions photos et peinture ou tout au moins venez les visiter. Venez aux soirées cabaret où l'on vous propose

pour un prix modique, des spectacles de qualité.

- Participez à la manifestation « Lire en fête ».

- Venez au « Marché des Potiers » encourager nos artisans qui luttent contre l'uniformisation du goût.

Il existe bien une alternative à la télévision qui formate : sachez la saisir ici, à côté de chez vous, car ne l'oubliez pas, la culture est le pire ennemi du repli sur soi.

Imaginez un monde sans artistes !!!!

M.H.Montels

Adjointe aux Affaires Culturelles

> Fête de la musique



Depuis deux ans, sous la direction de Patrice Gasc et Frédéric Dura, les jeunes du Centre d'Animation Jeunesse organisent une Fête de la Musique à Roquettes en partenariat avec les associations culturelles de la commune, afin de créer un événement festif et musical s'adressant à tous les roquettois.

C'est ainsi que l'atelier de dessin a participé pleinement avec les affiches fabriqués par les enfants, le décor de scène élaboré par les ados et l'exposition des adultes.

Les acteurs de l'atelier théâtre nous ont régallés de quelques textes accompagnés au piano par un professeur de l'école de musique.

La section danse nous a présenté des extraits de son spectacle de fin d'année.

L'école primaire avec son atelier musique, encadré des tous les enseignants, nous a démontré que la percussion faisait partie de notre quotidien.

La chorale « arc en ciel » a su s'adapter aux aléas de la programmation et a interprété quelques chants de son répertoire.

Merci à Cocodi et aux jeunes du Caj qui ont assuré la buvette et la restauration, car il faisait très chaud en ce premier jour de l'été !

Hervé Coyandé avait su mobiliser l'école de musique qui a été présente tout au long de la journée, avec un tour de village musical au son des cuivres, avec les auditions au centre socio culturel, les interventions des groupes « Frutti Sunday », « Eraklion » et l'apéritif musical animé par les « Popinroc ».

La soirée s'est terminée par deux concerts : « Dharma » et « Bordijazz ».

Cette édition 2008, très réussie, a permis de mettre en valeur la beauté du parc et du château de Roquettes et d'apprécier la nouvelle aire couverte.



Ce samedi 21 juin, Roquettes a fêté non seulement la musique mais aussi la jeunesse : une journée magnifique de partage, de respect où le soleil n'a pas été le seul à être généreux...

JI GARCIA . mh MONTELS

> La magie de cette journée



Des fêtes de la musique, merci vieux Jack (Lang), il s'en est déroulé dans presque toutes les communes de France.

A Roquettes, elle s'est accompagnée d'un petit miracle : les gens se sont parlés, rapprochés, apprivoisés, harmonisés.

Assis ou allongés sur l'herbe fraîche, en grappes autour des tables ou plus confortablement installés « façon public », chacun a dégusté selon son âge, son goût et son humeur, ce 21 juin, cette bascule dans l'été, ce solstice, ces quelques notes... Tout a commencé sous le dur soleil de l'été.

> La belle après-midi du CAJ

C'est par une belle après midi, que se déroula cet événement, attendu par une bonne partie des habitants de la commune, ainsi que par les participants eux même, désireux de pouvoir mettre en pratique ce qu'ils avaient élaborés en amont de cette manifestation.

Le beau temps était au rendez vous, chose peu commune le jour de la Fête de la Musique. Le site du parc du château fut réparti en différents pôles, permettant aux visiteurs de profiter des diverses animations selon le lieu et le moment choisi : l'objectif étant que ces derniers puissent à loisir se déplacer, grâce au plan figurant sur le programme.

Le groupe de Métal constitué par des jeunes du Caj, ouvrit les hostilités sur la grande scène vers 15h45, puis vint la démonstration de percussion de l'école primaire.

Au même moment, les jeunes chargés de financer une partie de leur premier départ autonome en vacances, allumaient le feu qui servirait plus tard à la vente des grillades.

Les jeunes étaient terrés à l'ombre, tout ramollis par la chaleur torride ; les plus vieux s'activaient comme des beaux diables pour que tout soit prêt dans les temps : charrier des monceaux de chaises, monter une buvette, une guinguette, installer le barbecue, tirer les rallonges électriques, le tout sous 35° à l'ombre.

Miracle des miracles... la musique a tout réuni. Les jeunes sont sortis de l'ombre, et sont venus jouer, chanter, danser. L'orchestre « symphonique » de Roquettes s'est déployé sous les frondaisons. Tout le monde s'est senti heureux ! En trouvailles, en retrouvailles les jeunes, les vieux, les entre-deux. Les gosses qu'on avait fait suer, trimer sur leur instrument toute l'année, jouaient avec leurs pairs et devant leur grands pères.

Leurs profs étaient de la partie. Tous réquisitionnés et joyeux d'entraîner la bande, de redresser les couacs et les dérives. Sans re-

proche et sans froncement de sourcils au passage des mauvaises notes, un sourire juste, un rire réprimé. Hervé Coyandé, maître d'œuvre et d'ouvrage, chef d'orchestre et courroie de transmission musicale, menait tout son monde à la baguette, sans jamais s'énervier, sans crier, sans reprocher ni réprimer, avec ou sans partition, avec ou sans horaires, avec ou sans oreille. Tout à sa fête de la musique.

Les conseillers municipaux avaient trimé comme des soutiers, les musiciens avaient travaillé comme des acharnés, et là soudain, l'état de grâce... quelques heures d'harmonie, de calme et de beauté, de convivialité retrouvés.

Les tout vieux et les tout bébés, les parents, les grands parents, les enfants, tout le public était sous le charme ! Miracle de la musique ? Miracle d'un village qui se retrouve ?

S. MÖRCH

Cocodi pour sa part, proposait des boissons fraîches, servant à alimenter leurs fonds d'aide humanitaire en direction de la Côte d'Ivoire.

Le Caj à qui on avait confié le pilotage de ce projet, fut présent tout au long de la journée, les animateurs Frédéric et Patrice se sont chargés de la gestion humaine et matérielle de la grande scène, et certains jeunes adhérents même, réalisèrent des interviews de plusieurs participants que l'intervenante de « radio girafe » compila dans un montage audio.

Une « pléiade » d'artistes de tous âges et de tous styles se succédèrent donc toute l'après midi, sur la grande scène pendant qu'un « Jazz band » installé dans une remorque, faisait le tour de la commune.

Sur la pelouse du parc, l'apéritif offert par la mairie fut accompagné par l'ensemble instrumental de l'Ecole de musique et permis à Monsieur le maire de remercier l'ensemble des participants, des visiteurs et de se féliciter du bon déroulement de cette manifestation.

Au final, c'est près de 42 artistes qui se produisirent ainsi tout au long de cette journée pour un



nombre de spectateurs estimé à environ 500 personnes.

Le bilan jeunesse de cette manifestation est donc très positif : En effet, le secteur jeunesse fut impliqué dans toutes les étapes liées à la mise en place de l'action, par le biais de son équipe pédagogique (organisation de la journée, rencontre des différentes associations concernées...) et de ses adhérents, impliqués dans le déroulement de la journée (barbecue, radio, musique, logistique...)

> Bibliothèque

> Quelques récentes acquisitions

Jeunesse :

- L'amour, c'est tout bête de G. FRESSE
- Les chatons magiques 1, 2, 3 de S. BENTLEY
- L'épouvanteur 3, 4 de DELANEY
- Miroirs du palais 1, 2 de PIETRI

Bd adultes :

- Les pompiers 7, de CAZENOVE
- Blake et Mortimer 18, de SENTE

Livres adultes :

- A genoux de CONNELLY
- Le boulevard périphérique de BAUCHAU

- Le ciel n'attend pas de O'DELL
- Je reviens te chercher de MUSSO
- Le montespan de TEULE
- Mortelle protection de CRAIS
- Toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites de LEVY
- Agonia de SERFATY

> Foyer rural

> Section MONTAGNE



Déjà six ans que la section montagne a été créée et nous attendons cette année de nouveaux adeptes.

C'est le moment des inscriptions !

On pourrait dire que la saison recommence mais ce n'est pas le cas, car les activités de la section montagne n'ar-

rêtent pas ! En effet, depuis septembre 2007, nous avons proposé 47 sorties et seulement 3 ont été annulées pour cause de mauvais temps.

Comment ça marche ?

Les 9 accompagnateurs se réunissent pour établir un calendrier sur quatre mois où ils proposent des sorties de différents niveaux, avec heure de rendez vous devant le château. Le fonctionnement est très souple car il n'y a pas d'inscription préalable. On se répartit dans les voitures et en route !

Pour les Roquettois, l'inscription est de 13 € (carte du foyer rural) + 12 € pour la section (soit 25 € pour la cotisation).

Nous sommes fiers d'avoir créé cette section montagne. Les accompagnateurs bénévoles et dévoués ont su donner une ambiance très conviviale à ces sorties. Une ballade en montagne fait du bien même si les muscles sont parfois trop sollicités.

Quelle joie d'arriver au bord d'un lac de montagne ou d'atteindre un pic !

Le bureau

Sortie section montagne du 08 Juin 2008

Étang du Jouclar, vallée d'Astom.

Découverte au sein de vallées et de vallons isolés et sauvages, de très beaux étangs comme l'Estagnol et le Jouclar à 2325 m d'altitude, d'un bleu de grande pureté. A la descente, petite boucle vers le refuge du Ruhle, perché à 2185 m, où nous posons sur la terrasse pour immortaliser ce bon moment apprécié de tous (ci-dessous la photo).



> Section ACTIV'FEMMES

Nous avons continué avec de nouvelles visites : Narbonne et Montségur sur lesquelles nous avons fini la saison. Nous nous sommes réunies en juillet et août hors association, pour visiter des châteaux comme celui de

LA RÉOLE et pour assister à des soirées théâtrales.

Pour le trimestre à venir :

Nous envisageons de faire des balades et randonnées autour de

Roquettes, Cazères, Toulouse, Rieumes, Bérat, puis dans le Gers visiter le château de Lavardens et en fin d'année aller voir « L' auberge Espagnole ».

> Section Encadr'art et peinture sur soie

Nos manifestations :

Avril : journée portes ouvertes avec présentation de diverses techniques en encadrement et peinture sur soie.

Mai : stage de paperolles (papier roulé).

Juin : clôture de l'année des 2 clubs par un repas commun.

Nos activités :

Le 15 septembre : stage de Hardarger (broderie norvégienne).

Les 18 et 19 octobre : exposition annuelle sur le thème de « L'Afrique » présentée par les 2 sections.

Projet commun des 2 sections :

création d'un alphabet en patchwork et

peinture sur tissu pour COCODI (pour les écoles en Côte d'Ivoire).

Nous recherchons pour cet ouvrage des bénévoles : information auprès de Viviane et Josy.

Informations : Ces deux activités sont dispensées dans la salle du foyer rural, rue Clément Ader à Roquettes.

Atelier Encadrement :

Les cours ont lieu les lundi et vendredi (sauf vacances scolaires et jours fériés) de 14h à 18h.

Atelier Peinture sur soie :

Les cours se déroulent les mercredi et jeudi (sauf vacances scolaires et jours fériés) de 14h à 18h.



Renseignements :

Encadr'art

Viviane : 06 33 92 81 87

Stéphanie : 06 86 78 39 01

Peinture sur soie

Josy : 06 63 34 98 73

> Associations

> L'ARCEP

Le but de l'ARCEP est d'allier la culture de l'esprit et la culture du corps et chaque année les organisateurs doivent faire preuve d'imagination pour respecter ce challenge.

Le programme de 2008-2009 est ambitieux et nous ne doutons pas qu'il remportera le succès habituel.

L'année a commencé par de nombreux contacts noués lors du Forum des Associations de Roquettes avec des habitants de notre commune ou des communes proches, dont certains, séduits par ce programme annoncé, sont désireux de se joindre à nous.

Avant tout, nous rappelons que depuis l'année 2003, l'ARCEP assure la respon-

sabilité de faire connaître le retable de l'Eglise Saint-Bruno de Roquettes, chef d'œuvre de l'art religieux du XVII^e siècle. Ce joyau de notre patrimoine peut être visité lors des Journées du Patrimoine, ou tout au long de l'année, sur demande auprès de notre association. Des cartes postales et de très belles affiches ont été réalisées, disponibles également sur demande.

Notre sortie de la rentrée, si nous pouvons nous exprimer ainsi, a été consacrée le 5 octobre à la visite de l'Oppidum d'Ensérune, suivie d'un repas au restaurant. Une visite guidée de la ville de Narbonne nous a permis d'admirer les richesses culturelles de l'ancienne capitale de la narbonnaise.

Sur simple demande par mail : arcep@wanadoo.fr - ou par téléphone : 05 61 72 20 69 nous vous ferons parvenir le calendrier détaillé des différentes prestations du trimestre :

- Programmes musicaux et de théâtre : Saint-Saëns, Berlioz à la Halle aux Grains

- Coppelïa au Théâtre du Capitole

- Balades : Une journée au village « Celtique » à Aragon dans l'Aude - Sortie pédestre à Vieille Toulouse pour 1/2 journée...

Un nouveau trimestre s'annoncera tout aussi attractif... dont nous vous reparlerons lors d'un prochain Bulletin.

> Forum des associations

Le forum des associations sportives et culturelles cuvée 2008 a, une fois de plus, connu un grand succès et drainé nombre de visiteurs.

Les bénévoles des 32 associations ont ainsi dû répondre à bien des questions. Durant l'après-midi, les Roquettois et Roquettoises, grands et petits sont venus

au rendez-vous proposé chaque année début septembre et en ont profité pour remplir un bulletin d'adhésion soit pour eux soit pour leurs enfants.

Si toutefois vous n'aviez pas pu vous rendre à ce forum, il n'est toutefois pas trop tard pour rejoindre la vie associative roquettoise. Vous obtiendrez les coordonnées des associations en contactant la

mairie au 05 61 72 84 80 ou en allant sur le site : <http://www.roquettes.fr> (cliquer sur « vie associative »).

La municipalité remercie tous les présidents d'associations et tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre village.



> Hommage à Michel Périès

Pour clôturer le forum des associations 2008, le Basket Club Roquettois, en accord avec la municipalité a décidé de rendre un hommage pérenne à Michel Périès, son ancien dirigeant qui nous a quittés trop tôt, en baptisant la salle du complexe Dominique Prévost utilisée par le BCR du

nom de celui qui nous manque tant. C'est en présence de son épouse Nicole, de ses enfants et petits-enfants, d'Huguette Puggia, Adjointe au Maire chargée des Sports et de Marc Filippini, Président du BCR, que Lisa, une de ses petites-filles, a dévoilé la plaque qui officialise la salle

Michel Périès avec beaucoup d'émotion et de souvenirs pour la nombreuse assistance.



Dès 15 heures, le public pouvait découvrir salle Carné l'historique de l'activité de l'association illustré de panneaux, de photos et de films tournés sur place.

Salle Toulouse Lautrec, une exposition permettait de découvrir l'art et l'artisanat africains, le travail sur l'Afrique des enfants du centre de loisirs, des œuvres d'artistes Roquettois tandis que les lecteurs de l'association « Lire et Faire Lire » faisaient découvrir aux enfants (et aux adultes) les contes africains.

Dans un autre coin de la salle, de nombreuses personnes se faisaient tresser les cheveux.

Tout au long de cet après-midi, les participants étaient invités à peser le « panier de la ménagère Ivoirienne », panier contenant divers produits africains allant de la patate douce à la confiture de mangues en passant par le manioc.

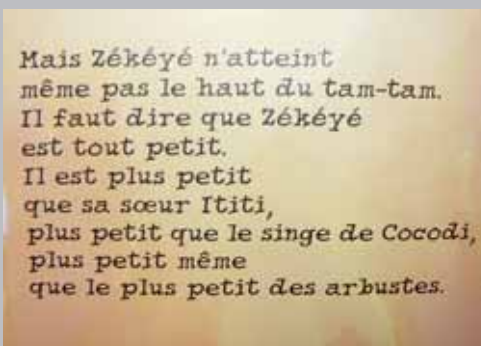
Vers 19 heures, un apéritif concocté de main de maître par les bénévoles de COCODI, réunissait tous ceux qui étaient

venus passer un moment en compagnie de l'association.

Enfin, un repas animé par les musiciens du groupe Kenelefolly clôturait une journée bien remplie. Au terme de ce repas et après un long suspense entretenu par Jean-Claude Coverbe, le poids du fameux « panier de la ménagère Ivoirienne » était révélé et l'heureuse gagnante, Huguette Barrau repartait avec des produits dont nul doute qu'elle fera bon usage...



Le public venu nombreux



Extrait d'un conte africain



Pendant la soirée



Le coin lecture de contes Africains



Le coin des tresses

> Le coup de gueule

COCODI en association avec Experiment (Association vouée aux échanges linguistiques et éducatifs) avait pour projet de faire venir en France 2 étudiants Ivoiriens méritants, issus de milieux défavorisés dans le cadre d'un échange Europe-Afrique.

Nos deux associations ont travaillé d'arrache-pied pendant près d'un an pour trouver les financements du voyage et du séjour de ces jeunes.

Le visa des Ivoiriens a été refusé par les autorités Françaises sans justification, privant ces jeunes d'une occasion unique de venir

échanger leur expérience avec 7 autres jeunes Européens (rappelons que la France préside l'Union Européenne...)

Le travail de nos deux associations a été réduit à néant par une décision non motivée (précisons que notre dossier de demande de visas était complet...).

En tant que président de COCODI, je considère qu'**une insulte vient d'être faite au travail associatif** et je tiens à faire savoir au plus grand nombre que le rayonnement de notre culture est mis à mal par de telles décisions :

l'image de la France ne peut être que ternie par de telles décisions.

Cependant, nous ne désarmons pas et les ministres concernés par cette affaire ont été saisis.

Notre objectif pour l'année à venir est de trouver le moyen de **laver l'affront** fait aux jeunes Ivoiriens : les demandes de visas seront renouvelées, tous les appuis seront sollicités au plus haut niveau pour qu'enfin notre région puisse accueillir ces jeunes.

Pierre CANTELOUP
Président de COCODI

> Repas de quartier



Un repas de quartier tardif mais très réussi.

Notre quartier de l'impasse Camus et « voisinage » s'est réuni samedi 30 août 2008 au soir, pour le traditionnel repas de quartier, essentiellement basé sur la volonté de réunir des gens sans autre lien que le voisinage, sans préjuger de la teneur des discussions.

Pour l'occasion, la circulation avait été coupée ; les habitants se sont rassemblés autour d'une grande table.

La bonne recette de notre repas de quartier. Ingrédients pour 27 personnes :

Des tables sur tréteaux, quelques chaises et bancs (prêtés par notre commune) 2 planchas pour les grillades, une petite

sono pour un dé à coudre de musique (200.000 watts !!!), des petits plats faits maison, une brouette de couverts, assiettes, verres... Quelques jus de fruits, un peu d'alcool !!! Et quelques cuillères à soupe de bonne humeur, un temps clément et une bonne envie de rencontrer ses voisins de quartier.

On mélange le tout et l'on obtient un repas convivial, tout cela agrémenté par Amandine et Bernard qui nous ont fait profiter de leurs talents musicaux. Puis, comme la nuit était encore jeune et les es-



prits stimulés (par la chère et les spiritueux), des petits groupes se formèrent ici ou là pour échanger des mots et des recettes de cuisine !!!



La nuit s'acheva aux environs de 4 h du mat'. Devant l'enthousiasme des participants, il semble que le rendez-vous soit déjà pris pour l'année prochaine.

> ROQUETTES fleurie

Coup de chapeau aux agents techniques.

Cette année encore, vous avez pu admirer le travail et l'imagination des services techniques pour embellir et fleurir notre commune avec des massifs, des suspen-

sions florales, des tailles d'arbustes plus originales les unes que les autres comme en témoignent ces photos (en couverture, prairie fleurie avenue Vincent Auriol). Toutes nos félicitations aux agents techniques pour ces créations.



> Rentrée scolaire maternelle



Une année qui s'annonce pleine de changements...

Ce sont 138 enfants de 3 à 5 ans qui ont pris le chemin de l'école maternelle dès le 2 septembre. Ils ont été accueillis par 5 maîtres et maîtresses : Sandrine VAILLANT, Laurence MURAT (et Hélène CHAMBON le lundi), Sylvie LAUG, Karin CHALUT et Xavier BURG, assistés de leurs ATSEM, Yvette, Stéphanie, Evelyne, Michèle et Brigitte.

Les classes sont assez chargées cette année, de 27 à 29 élèves. C'est en prévision de l'augmentation des effectifs que les travaux qui ont démarré cet été, ont été programmés. Ils comprennent la construction d'une classe supplémentaire, de diverses salles de rangement et réunion et surtout d'un grand dortoir pour accueillir tous ces petits qui sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à faire la journée continue dès le premier jour d'école.

En attendant la fin des travaux, il nous faut transformer une classe en dortoir et accepter le bruit et les diverses perturbations. Mais ce ne sera que pour pouvoir vivre ensuite dans une école mieux adaptée, alors un tout petit peu de patience ! Quant à la cantine, elle aussi débordée par ce flot d'enfants présents, nous avons

été amenés à mettre en place 2 services permettant aux petits de manger dans de meilleures conditions.

Enfin, la modification de la durée de la semaine scolaire, fait que les petits Roquettois n'auront plus cours le mercredi matin. Les enseignants utiliseront cette plage horaire ainsi libérée pour proposer à de petits groupes d'élèves rencontrant des difficultés passagères une aide personnalisée.

Le projet d'école de cette année se poursuit, orienté dans le domaine de la voix et de l'écoute. Nous continuons notre travail de la voix à travers la chorale d'école et nous amènerons les enfants à la rencontre des vrais instruments et de divers types de musiques.

> Les effectifs 2008/2009 à l'école primaire

Voilà plusieurs semaines que l'école a repris, l'automne arrive et chacun a maintenant le rythme du travail. La rentrée s'est déroulée tranquillement, même si cette année, les classes sont particulièrement chargées.

Nous passons de 222 élèves à 238, soit 16 élèves en plus. Les effectifs se répartissent comme suit :

- CP M^{me} Gatel : 23 • CP M. Villa : 23
- CE1 M^{me} Simonneau : 25
- CE1 M^{me} Gril : 27
- CE2 M^{me} Denuit : 30
- CE2/CM1 M^{me} Oms : 25
- CM1/CM2 M^{me} Charles : 28
- CM1/CM2 M^{me} Durand : 28
- CM1/CM2 M^{me} Echène : 29.

Il faudrait 243 élèves à la rentrée prochaine pour prétendre à une ouverture de classe.

En ce qui concerne l'équipe des enseignants, M^{me} Denuit a remplacé M. Margheritorà à la

direction de l'école. Comme l'année précédente, M^{me} Bellon, aide administrative à la direction d'école, accompagnera la directrice dans sa tâche. M^{me} Mabile assurera la décharge de direction le lundi et le complément d'un jour d'une classe de CE1.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire

Dans le respect des nouvelles directives ministérielles, les jours de classe ont changé depuis cette rentrée. Il n'y a plus école le mercredi matin, cette demi-journée étant réservée pour accueillir les élèves ayant besoin d'une aide personnalisée courte ou longue face aux apprentissages. Ce besoin sera évalué par les enseignants qui alors prendront en charge les élèves en petits groupes (pas plus de 6). Cette mesure vient s'ajouter à la mise en place de nouveaux programmes pour l'école élémentaire. Un guide pratique, édité par le Ministère de l'Education Nationale, a été distribué aux parents afin que ces derniers puissent être informés des nouveautés.

Merci aux petits artistes

Chacun peut, le matin, admirer la fresque murale terminée en juillet dernier qui



resplendit sur les murs extérieurs de l'école. Nous pouvons remercier tous les élèves de l'année 2007/2008 qui se sont tous beaucoup investis, tant dans les recherches que dans l'exécution. Les dessins ont tous été créés et exécutés par les élèves, de même que la préparation des murs en couleur et la mise en couleur des dessins. Le thème de cette fresque est l'environnement, ce qui avait donné lieu dans les classes à un travail plus élargi qui aboutit cette année à la mise en place de poubelles jaunes dans les classes. Chaque élève devient alors acteur au quotidien d'un geste pour la planète.

Côté sport, l'école organisera comme les autres années un cross avant les vacances de Toussaint autour du lac de Roquettes, et les parents sont invités à venir nombreux nous aider lors cet événement. Nous fixons la date de cette manifestation le plus rapidement possible, sachant que cela ne pourra pas avoir lieu un mercredi matin comme les années précédentes.



> Centre d'Animation Jeunesse Roquettes (CAJ)

Les réalisations

En lien avec l'équipe des Services techniques de la ville, les jeunes inscrits au CAJ ont la possibilité de participer à des chantiers dont l'objectif est de faire des travaux utiles pour les habitants de la commune.

Cet été, 12 jeunes ont repeint les bancs du centre ville puis élagué les arbres du bord de la Garonne. Leur participation a permis à chacun d'eux de bénéficier en contrepartie des activités de leur choix. Durant l'été, différentes sorties ont été proposées pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans telles que du téléski nautique au lac de Sesquières, une journée à la mer ou encore des activités au parc de loisirs de Cap Découverte.

Deux séjours ont été organisés.

• Séjour à l'océan, du 22 au 26 Juillet : les jeunes sont partis à Montalivet (33) pour s'initier aux sports de glisse en passant du body board au surf, ils ont

également découvert le char à voile.

• Séjour au camping de la Tamarissière au mois d'août du 26 au 28 août (34) : chaque année les jeunes organisent et deviennent acteurs de leurs vacances sur une durée de trois jours. Ils décident du lieu du séjour et mettent en place toute l'organisation du campement comme par exemple la préparation des menus. Ce séjour est plus axé sur le vivre ensemble et la convivialité.

Les projets

Le Club des Jeunes Anciens et le CAJ se sont réunis le mercredi 1^{er} octobre à l'UTAMS de Frouzins autour de l'interprétation de chansons. Cette rencontre inter-génération était organisée par le Conseil Général dans le cadre de la semaine départementale des personnes âgées.

Cette journée est le lancement d'un autre projet commun appelé « Coup de mains aux anciens » Il aura lieu tout au long de

l'année avec le club des jeunes anciens. Le principe est simple, les jeunes anciens peuvent avoir besoin d'une personne pour effectuer des petits travaux (ex : tondre le jardin, ramener du bois...). Sur le principe du volontariat, un jeune se propose d'intervenir et en contrepartie, il reçoit une indemnisation. La somme gagnée permettra à chaque jeune volontaire du CAJ de pouvoir s'offrir des sorties et/ou de participer au règlement du séjour qu'il souhaite faire.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Roquettes fait aussi sa rentrée, il débute un nouveau projet autour d'une émission radio : information des jeunes pour les jeunes.

Centre d'Animation Jeunesse Roquettes (CAJ) : 19 rue Clément Ader

Renseignements : auprès des animateurs Frédéric DURA et Marina GARY
Tel : 05 61 72 37 08



Séjour Montalivet

Soirée de clôture de l'été



Sortie à Cap Découverte



Camping de la Tamarissière mois d'Août.

> Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance composée d'élus âgés de 9 à 15 ans (CM1-3^{ème}). Ils sont les porte-paroles de l'ensemble de la jeunesse roquetteoise dont ils représentent les intérêts auprès de la mairie.

Pour ce faire, le CMJ travaille en Commissions dans lesquelles les projets sont proposés et étudiés. Ils sont ensuite débattus et votés en séance plénière du CMJ avant d'être présentés au Conseil Municipal « Seniors » pour leur réalisation le cas échéant.

Les élus se réunissent régulièrement (au moins une fois par mois) et sont aidés dans

leurs tâches par les animateurs du Centre d'Animation Jeunes.

Il a deux ans pour mener à bien son programme.

Le Conseil actuel a réalisé, entre autres, les actions suivantes :

- journée handisport,
- contribution au réaménagement du terrain de basket extérieur attenant au CDP,
- études pour l'aménagement du site des « 3 lacs ».

Le projet le plus important de cette fin de mandat est :

- création d'une radio web.

Les prochaines élections auront lieu le 2 février 2009 à la mairie de Roquettes. A cet effet, l'animateur en charge du CMJ interviendra auprès des enfants de l'école primaire afin de leur en présenter le fonctionnement et les enjeux.

Les jeunes intéressés pourront déposer leur dossier de candidature en mairie avant le 20 décembre 2008.

Les professions de foi des candidats pourront être travaillées si besoin avec les animateurs du Centre d'Animation Jeunes. Enfin la campagne électorale se déroulera du 12 au 30 janvier 2009.

Les jeunes résidant sur la commune et âgés de 9 à 15 ans se verront remettre une carte d'électeur.

> Du côté des cyclos

Malgré la période des vacances, les cyclos roquettois continuent de sillonner les routes du département.

Après un mois de juin très riche avec la sortie du président, suivie, pour la bonne vingtaine de participants, d'un bon moment de convivialité autour du plan d'eau de Cazères, une quinzaine de Roquettois a reconnu le parcours de l'Ariégeoise avant de participer à cette vraie cyclo-sportive le 28 juin avec des fortunes diverses.

Auparavant, le 22 juin, ils avaient rendu hommage à leur vice-président Michel PÉRIÈS trop tôt disparu, en proposant à tous les Roquettois de faire avec eux le parcours que Michel avait tracé pour la

randonnée du club du mois de février.

Le mois de juillet a vu nos cyclos sur le bord des routes du Tour de France : profitant du fait que les coureurs étaient dans la région, ils ont fait plusieurs sorties avec pour objectif de voir passer le Tour dans différents endroits stratégiques. Puis le 19 juillet, une nouvelle fois, le président Bernard CASTALDI a emmené ses troupes du côté de Cazères afin de retrouver la côte de Gensac... mais aussi les grillades et le plan d'eau grâce à l'amabilité du maire de Cazères.

Si le mois d'août est traditionnellement plus calme, il n'empêche que les cyclos roulent et ont participé à la Jalabert le 24 août à Mazamet. Après la rentrée, le

club a participé au Forum des Sports en exposant deux superbes vélos, prêtés par la Cyclerie à Portet et à la fin du mois de septembre, à une sortie à Bidarray pour découvrir les paysages du Pays Basque à la force du jarret...

Tous les amateurs qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenus ! Vous pourrez ainsi partager avec nous les plaisirs des sorties en vélo qui font découvrir, dans une ambiance conviviale, les petites routes et les jolis villages qui nous entourent.

Contact :

Bernard CASTALDI - 06 23 63 16 59
ou bien Patrick MANSENCAL :
05 61 72 15 95

> Vélo Club Roquettois



Une saison bien remplie qui se clôturera le 16 novembre à Roquettes.

Plus de 50 participations aux courses dans la région de MIDI PYRENEES et dans le sud de la FRANCE, 7 victoires, une vingtaine de places d'honneur, 6 organisations, dont 2 à ROQUETTES et une à EAUNES.

La mise en place d'un stage cycliste dans les Pyrénées Orientales où ont participé 67 cyclistes.

Une confiance extrême de la fédération qui nous a confié l'organisation du Championnat des Pyrénées sur route.

Une confiance extrême de nos partenaires, TECHNOKOLLA, LA CAISSE D'EPARGNE de PORTET et DEFI MAT, que Monsieur le Maire a reçus le 8 juillet au château.

Une confiance extrême du Conseil

Général dont les couleurs sont portées sur nos maillots.

C'est avec toute cette confiance emmagasinée que le 16 novembre en partenariat avec le nouveau COMITE DES FETES sera organisée une journée sportive ouverte aux ROQUETTOIS.

Sur le circuit où se déroulera après midi le traditionnel cyclo cross interfédéral, deux épreuves seront proposées. Une course pédestre et une en VTT. Les enfants pourront participer à partir de 10 ans avec une autorisation parentale. Une information sera faite avec le programme de la journée.

Au mois de décembre, il sera proposé à Monsieur le Maire et à la commission sports, le projet sur le centre cycliste enfants. La demande pressante des parents enregistrée lors du FORUM des ASSOCIATIONS, nous impose de mettre en place ce projet, la fédération est déjà

derrière nous pour que celui-ci voit le jour rapidement. La pratique de BMX, du VTT et l'usage du vélo en milieu urbain et rural seront les disciplines pratiquées.

Le conseil d'administration tient à féliciter particulièrement Alain CIEUTAT et Pierre MARRONNIER, solides leaders qui ont fait briller les couleurs du club toute la saison et en particulier à ROQUETTES où Alain CIEUTAT s'est imposé, et à PORTET où PIERRE Marronnier a remporté une magnifique victoire devant un peloton fort d'une soixantaine de coureurs sur un circuit particulièrement difficile.

Il faut noter également la victoire en VTT de Christian MICHAUD dans le VAR.

A partir du mois de novembre, un regroupement se fera le samedi après-midi et des randonnées VTT seront organisées avec les licenciés du club pour préparer la saison 2009.

> Musculation

Une nouvelle équipe vous attend avec de nouveaux horaires. Ouverture du lundi au vendredi dès le mois d'octobre.

Président : M. MOKHATI Abdelaziz
15 impasse de l'Autan
31120 ROQUETTES

> Pétanque

Venez nous rejoindre pour le repas de fin de saison le samedi 15 novembre à 20h00 au centre Dominique Prévost.

Repas avec orchestre ouvert à tous. Prix tout compris : Adhérents 20€, Non adhérents : 30€. Inscriptions jusqu'au samedi

8 novembre au pavillon de la pétanque ou contacter M. Christian Lejars au 05 61 72 32 76.

Assemblée générale le samedi 13 décembre salle Toulouse Lautrec à 17h30.

> La fête champêtre



C'est avec beaucoup de plaisir que nous remercions les Roquettoises et Roquettois d'avoir participé en si grand nombre à notre première manifestation.

La Fête Champêtre qui s'est déroulée le 28 septembre sous un soleil radieux a permis à de nombreux enfants et quelques adultes pour certains jeux, de tester leur adresse aux différents stands organisés et fabriqués par tous les membres du Comité des Fêtes.

A midi, c'est autour d'un aligot géant préparé par des Aveyronnais que petits et grands se sont retrouvés sous le préau de la pétanque, dans la joie et la bonne humeur.

Dans l'après-midi, reprise des jeux sur un air d'accordéon avec l'orchestre de Sandrine Tarayre.

Encore merci à toutes et à tous et rendez-vous le 20 novembre pour la Fête du Beaujolais nouveau.

Le Comité des Fêtes

Soleil, accordéon, et Roquettois en goguette

Ce jour-là, on s'est senti habiter le même village.

Vieux Roquettois ou nouveaux arrivants, tout le monde nageait dans cette même allégresse qui flottait déjà à la fête de la musique : se retrouver, se rencontrer, se sentir tout léger et en même temps riche « d'en être ». En être un de Roquettois, avec un cœur de village, avec des voisins, connus ou

encore inconnus, avec des grands-mères ou des petits enfants, avec de la verdure, et un toit sous lequel festoyer, un vrai lieu pour des Agapes, pas « exclusif pétanque », et avec un comité des fêtes qui a le sens de la fête, ça tombe bien :

« On a dû refuser du monde ! la piste de danse était tout le temps pleine, et la fête a joué les prolongations. »

Au menu de ce premier RDV organisé par le tout nouveau comité des fêtes :



une météo de rêve, de l'aligot, des jeux à l'ancienne, et de la valse musette.



Que demande le peuple ? Les gamins, tout occupés à tirer la corde, grimper au mât de cocagne, ou viser le casse-bouteille, ne se sont pas ennuyés une seconde au repas des adultes. Et les adultes, eux, ont pu faire connaissance avec la douzaine de stands montés à l'ancienne, avant d'attaquer l'aligot, puis la piste de danse.

Un repas champêtre un brin nostalgique, avec tracteur, bottes de paille et épouvantail.

Un dimanche en famille, radieux.

Un sentiment d'union qui redonne de la force pour le lundi qui suit...et tous les autres.

> Un joyau du XVII^e sur notre commune

L' A.R.C.E.P Association Environnement Culture et Patrimoine de ROQUETTES, assure avec beaucoup de dynamisme depuis 2003 la promotion sur le plan régional du RETABLE de l'église Saint-Bruno.

C'est en effet depuis cette date que chaque année par de multiples actions, dont les visites lors des journées du patrimoine, notre association s'efforce de faire connaître ce joyau de l'art religieux.

La qualité de cette œuvre exceptionnelle en est bien sûr l'élément dominant. Mais il est également passionnant de s'intéresser aux événements historiques qui ont fait de Roquettes, commune de la banlieue de Toulouse la dépositaire de ce retable au sein de son église.

A l'origine, les Chartreux étaient établis à SAIX (une Chartreuse est par définition un lieu isolé propice à la prière et à la méditation).

Le 5 Octobre 1567, attaqués par les Huguenots, menés par Guilhot de Ferrières, les religieux s'enfuirent et se réfugièrent à Carcassonne où le conseil de la ville refusa de les accueillir. Les Capitouls de Toulouse les autorisèrent alors à s'installer dans cette ville et leur cédèrent un quartier « semi désert et mal famé » qui s'étendait de la rue Valade aux murs d'enceinte de la ville.

La construction de l'église de Toulouse débute en 1602. La nef possède la particularité d'être divisée en deux parties. Un côté est réservé aux fidèles, l'autre aux Chartreux. C'est à la croisée de ces deux nefs, sous le dôme que se situera le retable. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle celui-ci aura la particularité rare d'être sculpté et décoré à l'identique sur ses deux faces.

En 1611 les religieux passent un contrat avec Jacques La Carrière Maître Peintre de la ville de Toulouse « lequel a entrepris de faire pour la vénérable chartreuse un tabernacle en bois de noyer de dix pans de hauteur et de six pans de

largeur, avec huit faces d'ordre corinthien, huit colonnes avec frises, corniches et architraves ». Le contrat fut passé et signé au domicile de Jean de Garra, bourgeois de Toulouse, généreux donateur de 700 livres. Dans ce contrat le peintre s'engageait à faire le tabernacle et à peindre l'intérieur de la voûte « le tout à la des- trampe de belles et fines couleurs et doré à l'or fin ». Ce qui sera fait ultérieurement par Pierre Launet Maître Doreur.

Cette transformation le laissa tel qu'il peut être vu actuellement. De style baroque, il fait appel aux ornements dorés, aux colonnades de type corinthien et aux représentations d'anges.

Il est important de rappeler que le tabernacle est un meuble destiné à protéger la réserve eucharistique. Il a souvent la forme d'une petite église. Plus conséquent et complément du tabernacle, le retable connaît un véritable engouement après le Concile de Trente. On peut admirer sur celui-ci deux niches portées par des culs de four ornés de têtes d'anges et abritant une statue de Saint Bruno et La Vierge à l'Enfant. Le rajout des ailes qui encadrent le baldaquin central a eu lieu entre 1611, date de la commande à Jacques la Carrière et 1650, année de la dorure.

Au XVII^e siècle, les Chartreux acquirent à Roquettes un important domaine qui fait d'eux les seigneurs du lieu, succédant à la famille d'Olmères. Ils possèdent alors 145 arpents (environ 72 hectares) répartis entre les trois métairies de Mailles, Borde Grosse, le Sarret et le moulin.

Ces biens resteront la propriété des frères Chartreux jusqu'à la

Constitution Civile du Clergé en 1790 avant d'en être chassés. Alors que la loi exige la vente, comme biens nationaux, de tous les biens de l'église, l'édifice fut rendu au culte avec tout son mobilier.

C'est lors de la réfection du chœur en 1780 (lors des troubles révolutionnaires) que les pères Chartreux transportèrent le retable à l'église de Roquettes.

En outre, quatre chandeliers datant du XVII^e siècle ont également été transportés à Roquettes. En bois doré, ils reposent sur un trépied et sont ornés d'une multitude de têtes d'anges.

Cette oeuvre remarquable, classée par arrêté du 8 Mars 1924 fut d'abord restaurée en 1959 puis en 2001.

L'ouvrage de ROQUETTES constitue l'un des rares vestiges du mobilier liturgique du XVII^e siècle.



Jean Schneider, Premier citoyen d'honneur de notre commune, nous a quittés le 2 octobre. Nous avons demandé à Suzanne Lubin, qui l'a bien connu de lui rendre hommage :

« En ces premiers jours d'automne, Roquettes a perdu une de ses figures marquantes en la personne de Jean Schneider. Peut-être ce nom ne sera-t-il pas familier aux nouveaux arrivants de la commune, mais pour tous les autres, que de souvenirs il évoque.

Parce que faisons un petit retour en arrière : la conception des premières illuminations de Noël, les premières banderoles annonçant les manifestations, le blason qui orne la salle du Conseil Municipal, les illustrations de Roquettes au Quotidien dans les premières années de parution lorsque l'ordinateur était encore balbutiant, le rideau de fond de scène des soirées Jazz à Roquettes... tout cela c'était lui. Lui qui ne comptait pas son temps au service des autres et de la commune à tel point que la mairie lui avait attribué un local pour tous ses travaux.

Véritable artiste il savait tout faire : simples esquisses, dessins d'art, illustrations diverses, mais aussi calligraphie. D'ailleurs, peu de jours avant sa mort, alors qu'il était bien diminué par la maladie, il dessinait encore. Juste récompense pour tout son dévouement, la commune l'avait élevé au rang de citoyen d'honneur.

Jean Schneider, que certains appelaient affectueusement mais toujours respectueusement, Papy Jean, était un personnage haut en couleur. Originaire d'Alsace, il avait adopté notre région et était devenu un véritable enfant du pays même s'il n'avait pas oublié sa contrée d'origine dont il avait d'ailleurs gardé l'accent. Sa grande silhouette était bien connue des Roquettois. Il y a quelques années, lorsque sa santé le lui permettait encore, il allait souvent faire ses commissions dans les commerces Roquettois. Chez Roger le boucher, il avait sa chaise attitrée qui l'attendait et là, chaque matin, il faisait la causette avec les uns et les autres et souvent on entendait son grand rire franc lorsqu'il racontait une bonne plaisanterie. Et pourtant, si sa grande stature en im-

sait, la gentillesse de son sourire pétillant rassurait tout aussitôt. Et ils sont nombreux les Roquettois qui ont une anecdote à raconter pour témoigner de cette gentillesse ! Celle-ci qui se souvient des canards vivants achetés au marché pour ses enfants, cette autre qui se rappelle de l'affiche dessinée artistiquement pour orner les murs de la fête pour ses 18 ans... sans oublier tous ceux qui avaient eu l'occasion de partager la table et l'hospitalité de ce bon vivant. A côté de cela, il faut bien le dire, il était capable de colères homériques et sa profonde intégrité pouvait parfois se teinter d'intransigeance. Il n'empêche, le souvenir qu'il laissera sera celui d'un être bon, constamment tourné vers les autres.

Et on ne pouvait attendre moins de quelqu'un qui avait apposé sur le seuil de sa maison cette devise qui accueillait le visiteur : « La vie sans l'amitié est un printemps sans fleurs ». La philosophie de toute une vie.

C'est d'ailleurs avec cette idée d'amitié que nous penserons toujours à lui et c'est également cette amitié que nous souhaitons témoigner à son épouse Etienne.

BLOCNOTES

> Etat civil

Mariages

- Sandrine PIROVANO et Christopher BEVAN, le 20 juin 2008
- Delphine DAUBAN et David SAUNIERE, le 21 juin 2008
- Véronique MALARD et Fernand MOLINÉ, le 28 juin 2008
- Suzanne AUBRESPY et Guillaume AGULO, le 12 juillet 2008
- Vanessa DELPERIER et Frédéric SAINT, le 1^{er} août 2008
- Annie BAZERQUE et Jacques LANAU, le 16 août 2008
- Anaïs DEVLOO et Thibaut POZNANSKI, le 23 août 2008
- Lucie TARDIVEL et Lionel CADEAC, le 20 septembre 2008

Naissances

- Inès EL BOUSTANI, le 18 juin 2008
- Lisa CONTACOLLI, le 19 juin 2008
- Louise MOLLET, le 3 juillet 2008
- Malia DURRO, le 10 juillet 2008
- Liam DANDINE, le 22 juillet 2008
- Ilan LESTRADE, le 3 août 2008
- Anaïs COUTIAN, le 12 août 2008
- Sasha HENNART, le 9 septembre 2008
- Nell AUCLERC-GALLAND, le 15 septembre 2008
- Enzo LEPOIX, le 29 septembre 2008

Décès

- Léopold ROUMIEU, le 15 juillet 2008
- André MONGENDRE, le 6 août 2008
- Sylvette DELRIEU, le 27 août 2008
- Jean SCHNEIDER, le 2 octobre 2008

> Pharmacies de garde Tour de garde des trois rivières

DE LA MADELEINE 4 route de Toulouse 31190 Auterive ☎ 05 61 50 61 62	Garde le : 23 11 08
DE SAINT PAUL 2 avenue Jules Guesde 31190 Auterive ☎ 05 61 50 64 05	Garde le : 30 11 08
ROPARS 18 route de Toulouse 31190 Auterive ☎ 05 61 50 26 10	Garde le : 07 12 08
DE LA CROIX BLANCHE 1 rue Jean Monnet 31600 Eaunes ☎ 05 61 08 76 86	Garde le : 14 12 08
DU PASTEL 10 pl V. Aurial 31860 Labarthe-sur-Leze ☎ 05 61 08 67 08	Garde les : 21 12 08 et 25 12 08
DU FORT 208 place Fort 31860 Labarthe-sur-Leze ☎ 05 62 23 41 99	Garde les : 28 12 08 et 01/01/08
PIQUEMAL 45 rue Clément Ader 31120 Roquettes ☎ 05 61 72 22 90	Garde le : 26 10 08
DEMOUX 4 rue Simon de Lancefoc 31810 Venerque ☎ 05 61 08 50 02	Garde les : 01 11 08 et 02 11 08
MIGNONAT & PERIOLE-FERRER 1 av. du Mont Frouzi 31810 Venerque ☎ 05 61 08 50 35	Garde les : 09 11 08 et 11 11 08
LE GUELINEL 2 avenue du Lauragais 31810 Le Vernet ☎ 05 61 08 07 36	Garde le : 16 11 08

